

VITRY-EN-CHAROLLAIS. La mairie s'est prononcée en défaveur du projet de méthaniseur

Biogaz : un « non » unanime

réunis en conseil vendredi soir, les élus vitriers ont donné un avis défavorable au projet d'usine de méthanisation.

On n'aura jamais vu autant de monde à un conseil municipal de commune rurale. Vendredi, en plus des élus, une bonne vingtaine de spectateurs étaient présents en mairie. Nul besoin de chercher longtemps afin de comprendre la raison de cet engouement : pour ce conseil, le premier point à l'ordre du jour était l'avis de la municipalité quant au projet Charolais Biogaz.

Une visite « édifiante »
C'est donc en public que le verdict est tombé : les élus, à l'unanimité, ont émis un avis défavorable sur le projet porté par l'entreprise Naskeo. Nous sommes allés visiter



Naskeo a choisi d'installer son unité de méthanisation sur le site Eternit. Illustration DR

une unité de méthanisation en Indre-et-Loire. Cela a été édifiant », a déclaré Daniel Therville, le maire. Invoquant les problèmes d'odeurs, mais aussi celui des mouches « que l'on n'avait pas envisagé », les élus ont voté à l'unanimité une délibération indiquant que, si la transition énergétique était nécessaire, les risques de nuisances que le projet impli-

quait restaient trop importants. Les élus ont toutefois rappelé que l'avis qu'ils émettaient était uniquement consultatif. « C'est le préfet qui tranchera sur ce dossier », a précisé le maire. Ils sont également revenus sur les tensions qu'avait occasionnées ce projet. « Le plus regrettable, c'est que l'on ait pu s'en prendre à l'intégrité des élus, aux com-

ILS ONT DIT

« On aurait dû être informés plus rapidement. Que ça nous serve de leçon. »

Jerôme Grillet, élu d'opposition

« Il y a bien eu un manque d'infos. Mais c'est Naskeo qui est à blâmer. »

Jacky Perreaut, 4^e adjoint

Une association contre le projet

Le conseil a également l'occasion pour Jean-François Callier, de l'hôtel-restaurant Le Charollais, d'annoncer la création de l'association Bon Air Vitry. Ayant pour but de chercher à empêcher l'implantation du projet de Naskeo, Jean-Pierre Callier s'est dit soulagé de la délibération des élus. « Ils ont pris une sage décision. C'est dit, cela ne règle pas le problème puisque c'est le préfet qui fera le choix final. C'est pour cela que nous avons créé l'association. » Les statuts sont déposés en début de semaine.

Contact : caudan.jacques@orange.fr

petences de la municipalité. » Prochaine étape pour ce dossier : l'examen du permis de construire. La Direction des territoires, qui l'instruit depuis décembre, devrait rendre sa décision dans le courant de la semaine.

LUDOVIC LE GORRE

DES COMPTEURS CONNECTÉS

Lors de leur réunion, les élus ont approuvé la signature d'une convention avec GRDF pour l'installation de compteurs Gazpar, soit des compteurs communicants. « Pour la Ville, ce serait une opération blanche, a expliqué Jacky Perreaut, 4^e adjoint. Quant aux usagers, ils ne paieraient rien. » L'élu a ensuite détaillé l'intérêt de ces nouveaux compteurs, notamment le sui-

vi de la consommation exacte par chaque usager. « Le magazine 60 millions de consommateurs a émis un avis très favorable », a précisé Jérôme Grillet, élu d'opposition. La mise en place de ce nouveau système serait lancée entre 2016 et 2022. Cela nécessiterait également l'installation d'une antenne d'un mètre de haut, dont le lieu d'implantation n'a pas encore été choisi.

A SUIVRE

CHANGEMENT AU SEIN DU CONSEIL

Daniel Therville a annoncé la démission de Fabienne Aubertin, conseillère municipale. Ayant déménagé hors du département, l'élue fera parvenir sa démission officielle au conseil dès le 1^{er} juin. Ainsi, le prochain conseil municipal permettra de trouver un remplaçant à la conseillère. « Dans ce genre de cas, on demande à la personne suivante sur la liste que nous avons montée pour l'élection, a expliqué le maire. Dans ce cas, il s'agit de Jean Descours. S'il n'accepte pas, nous demanderons au suivant, et ainsi de suite. D'après les informations que l'on nous a données, la parité n'entre pas en ligne de compte dans ce cas. »

TAP : DE NOUVEAUX HORAIRES ?

Catherine Roy, 1^{re} adjointe chargée des affaires scolaires, a fait le point sur les Temps d'activités périscolaires (TAP) et annoncé des réflexions quant à l'année scolaire 2015-2016. « On peut changer les horaires. De trois fois une heure, on passerait à deux fois une heure et demie. » L'élue a mis en avant la simplification de l'organisation, notamment pour les employés communaux que représenterait ce changement. Jean-Pierre Bouillot, de l'opposition, s'est opposé à ce raisonnement : « Les problèmes d'organisation, je les entends, mais je m'en moque. On est là pour parler du rythme de l'enfant. » Catherine Roy a répondu que le passage à une heure et demi permettrait justement d'ajouter un quart d'heure de pause, afin que les enfants puissent souffler. Les maternelles, eux, passeraient à quatre heures et 45 minutes, afin de ne pas écarter les temps de sieste. « Mais nous n'en sommes encore qu'à la réflexion », a conclu l'élue.